

REPUBLIQUE FRANCAISE

*_*_*_*_*

Département du NORD
Arrondissement de Valenciennes-----
Délibération du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale d'HERGNIES

Séance du 30 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en la salle Pierre Delcourt, à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur Jacques SCHNEIDER (date de la convocation : 23 décembre 2024)

Etaient présents : Jacques SCHNEIDER, Maire-Président, Marie-Claude BAILLEUL, Vice-Présidente, Séverine CLEMENT, Brigitte BLOIS, Jean-Pierre BREBION, Didier DEMARET, Maurice DENIS, Sandrine DUMONT, Bernard DURIEUX, Françoise GRARD, Djillani LAYAZID, Marguerite RICHARD, Frédéric VINCHENT - Membres

Etaient excusés :

Betty FRANQUET ayant donné procuration à Françoise GRARD
Cédric WAWRZYNIAK ayant donné procuration à Marie-Claude BAILLEUL

Etait absente :

Marie-Andrée DEHAY

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents : 13

Qui ont pris part à la délibération : 15

Objet : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 22/04/2024

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du CCAS en date du 22 avril 2024 ;

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide à l'unanimité par 15 voix pour :

- **d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 22 avril 2024, joint à la présente délibération.**

En séance, les jour mois et an susdits
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président

Jacques SCHNEIDER

Certifié exécutoire compte tenu de la

Transmission au contrôle de légalité le 09/01/2025

Et de la publication le 09/01/2025

Publication sur site internet le 09/01/2025